

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 10 (2018)
Heft: 4: Stratégies de santé : en quoi les EMS sont-ils concernés?

Artikel: La stratégie en matière de démences : une démarche de proximité : dans le bus, le train et à la Migros
Autor: Tremp, Urs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-841471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La stratégie en matière de démences: une démarche de proximité

Dans le bus, le train et à la Migros

Une stratégie nationale est une chose. Sa mise en œuvre dans les cantons et les communes en est une autre. En ce qui concerne la stratégie en matière de démences, l'initiative individuelle et l'engagement des communes et des particuliers contribuent largement à son application.

Urs Tremp

En 2010, la «Sonntags-Zeitung» parlait de la «maladie oubliée». La démence, commentait le journal, semble ne jouer qu'un rôle mineur dans la politique de la santé en Suisse. À cette époque, au niveau fédéral, il y avait bien sur la table une intervention parlementaire déposée quelque temps plus tôt. La stratégie nationale en matière de démences, que cette intervention demandait pourtant, s'est bien faite attendre.

En 2013, le Conseil fédéral a enfin présenté la Stratégie nationale en matière de démences 2014-2017. Il définissait quatre champs d'action: les compétences en matière de santé, information et participation; les offres adaptées au besoin; la qualité et les compétences spécifiques; les données et la transmission des connaissances. De plus, il présentait dix-huit projets. L'objectif de la stratégie, tel que le gouvernement fédéral l'a défini, doit favoriser une meilleure compréhension des maladies de la démence et l'acceptation des personnes concernées. «Ainsi, les blocages et la stigmatisation sont réduits, ce qui permet une approche ouverte avec les personnes atteintes de démence.»

Par cette visée, le Conseil fédéral tient compte du fait que les maladies de démence ne pourront pas de sitôt être traitées médicalement et que, dans un avenir prévisible, les personnes atteintes de démence ne pourront plus constituer une part ignorée de notre société.

Chaque fois que la Confédération publie un document stratégique en matière de santé, la balle est ensuite dans le camp des cantons, souverains dans le domaine de la santé. Quelques cantons se sont tout de suite mis au travail, développant leur propre stratégie avec leurs projets et structures d'organisation. Des fonds ont été dégagés pour les actions d'information et de sensibilisation et des conventions de prestations avec des institutions spécialisées ont été conclues. D'autres cantons ont préféré attendre, histoire de pouvoir s'inspirer des expériences d'ailleurs.

Les villes, elles, n'ont cependant pas voulu attendre, quand bien même les cantons hésitaient encore. L'Union des villes suisses a organisé, dans le cadre du Réseau suisse des villes amies des aînés, des journées d'étude avec des conférenciers spécialisés, des ateliers et des échanges d'expériences. Ob-

jectif déclaré: «Nous voulons mettre l'accent sur la démence à notre façon et refuser l'attentisme.» Avec leurs propres idées, les villes veulent encourager les efforts pour concevoir un environnement de vie dans lequel les personnes atteintes de démence se sentent bien. La condition pour ce faire est que la population qui n'est pas concernée sache ce qu'est la démence et comment se comporter avec les personnes qui en souffrent.

L'initiative de l'Union des villes a incité les communes à s'activer elles aussi. Ainsi, l'année dernière, la commune zurichoise de Wädenswil a sensibilisé une centaine de ses habitants à la communication et au comportement avec les personnes souffrant de troubles cognitifs. Ces habitants interviennent désormais au sein de la commune pour donner l'exemple et favoriser ainsi les relations avec ces per-

sonnes. «Malheureusement, aucun chauffeur de bus n'a participé. Nous devons absolument persévérer», affirme Tom Waldis, du bureau d'accompagnement des seniors Home Instead, qui a assuré les cours gratuitement. «Les transports publics sont extrêmement importants. Les personnes démentes se perdent souvent et ne retrouvent pas le chemin de la maison.»

Quelques entreprises de transport en ont effectivement pris conscience. Aux CFF, les chefs de train ont été formés à

**Mieux comprendre
la démence
et accepter
les personnes
concernées.**



Un atelier du Réseau suisse des villes amies des aînés

«Nous voulons mettre l'accent sur la démence à notre façon.»

l'accompagnement des personnes atteintes de démence, pour les aider lorsqu'elles ne savent plus où elles voulaient se rendre ni où elles habitent. Des entreprises régionales de bus ont fait de même. La Migros a également sensibilisé ses collaborateurs. Les employés des restaurants Migros, par exemple, savent que les personnes avec des troubles cognitifs ne peuvent généralement plus choisir seules un plat sur la carte du menu. Les employés leur font donc des propositions. ●